

Sauvegarde et Embellissement de Lyon



BULLETIN DE LIAISON N° 74 - FÉVRIER & MAI 2003

Association loi 1901. Agréée au titre L.121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme (Arr. préfectoral du 3 août 1984) - ISSN 0750 -1144 -

ÉDITORIAL

Une ville de goût a besoin de SEL

Dans un éditorial de Mai 1988, à l'occasion d'un retour en arrière sur quelques modes de fonctionnement de notre association depuis sa création, je rappelais combien nous préférons proposer aux Élus des pistes de valorisation de notre cadre de vie, le plus en amont possible, plutôt que de se comporter en critiques négatifs.

Je réaffirmais le fait qu'une action en justice de notre part, comme notre association avait su le faire quelques années auparavant (affaire de la rue des Farges), représentait plutôt une arme ultime, tant nous voulions orienter notre action du côté de l'approche positive des propositions.

Pourtant, dans les mois qui suivirent, nous fûmes amenés à nous engager dans une «réaction», pour soutenir la sauvegarde de la statue de l'Homme de la Liberté. Cette opération continue encore aujourd'hui, après plusieurs années de procédure.

En outre, cette affaire entraîne des coûts croissants, qui du fait des complications judiciaires, finissent par dépasser notre capacité financière.

Nous sommes alors amenés à renforcer très sérieusement notre rigueur budgétaire ces derniers temps.

Pour cette raison, nous avons ralenti la production de notre bulletin qui représente un de nos principaux postes flexibles dans les dépenses, avec les frais d'impression.

Nous nous organisons également au sein du Bureau pour réduire les frais de diffusion.

Enfin, nous recherchons des appuis qui nous permettent d'agir à nouveau dans l'intérêt de la collectivité.

En effet, un retour en arrière nous confirme que nombre de propositions que notre association a su mettre en avant depuis plus de vingt ans ont été suivies d'actions consécutives des diverses municipalités.

Autrement dit, nombre de nos réflexions ont abouti dans des réalisations. On trouvera dans l'encadré en page deux, une liste d'exemples de propositions faites ces dernières décennies ; un rapprochement de ces suggestions ou réflexions avec les actions municipales qui ont été menées au-delà devrait convaincre quiconque de la pertinence de notre rôle.

Cette analyse doit confirmer l'intérêt de notre pérenité. Et nous réaffirmons notre volonté de participer à cette construction de la Cité.

Mais au risque de se répéter, cette capacité à agir pour aider à construire, dépend de notre capacité financière à couvrir les coûts de notre fonctionnement normal.

Pour cette raison, nous devons trouver les appuis adaptés pour faire face aux frais exceptionnels.

Souhaitons que ceux qui profitent de notre action sachent montrer leur reconnaissance et comprennent l'intérêt de nous voir capables de les aider encore demain.

Pour une ville plus savoureuse, avec SEL...

Jacques BONNARD

VISITE DE LA POMPE DE CORNOUAILLES ET DU PARC DE SAINT CLAIR

Vendredi 20 juin 2003 à 15 h 30

Pour plus d'informations, voir le papillon inclus dans ce bulletin.

SOMMAIRE.....page

Éditorial.....	1
Les actions de SEL - La prison Montluc.....	2
Un Grand Lyon "éclairé" pour mieux rayonner encore.....	3 et 4
Un palais scolaire à sauvegarder.....	4, 5 et 6
Visite de l'Hôpital de l'Antiquaille.....	7 et 8
La revue de presse.....	8

NOTE

Nos adhérents trouveront à l'intérieur de ce présent bulletin, le compte-rendu de l'Assemblée générale du 13 décembre 2002.

Nous y avons joint, pour ceux qui auraient oublié de régler leur cotisation, un papillon de rappel. Nous les remercions d'avance pour leur fidèle soutien.

R.M

ENCADRÉ EN COMPLÉMENT À L'ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT.

PLUS DE VINGT ANS D'ACTION DE SEL...

Exemples de propositions, suggestions, réflexions :

- *Incitations au respect, à la sauvegarde, et à la mise en valeur*
 - de **sites archéologiques** (rue des Farges, site des Trois Gaules,...) ;
 - de **monuments, d'édifices** (chapelle du Lycée Ampère, Château Lamothe, escalier du 4 de la rue deThou, statue de l'Homme de la Liberté, ...) ;
 - de **quartiers anciens** (Pentes de la Croix-Rousse).
- *Propositions de réaménagement et d'embellissement :*
 - de **places** (Antonin Poncet, Terreaux, Saint-Jean, Joannès Ambre, Bellecour, Jacobins,...) ;
 - de **quartiers** (Part-Dieu) ;
 - d'**espaces de détente** (Quais et Bas-ports du Rhône, passerelle de la Sarra, Espace Lamothe, cheminements verts urbains, réseaux d'espaces verts,...) ;
- *Incitation à une maîtrise :*
 - de la **publicité extérieure**, en luttant d'une part contre l'affichage sauvage ou illégal, en assurant d'autre part la promotion d'un affichage qui participe à l'embellissement (pour une qualité d'affichage et un choix des implantations mieux encadrés) ;
 - de la définition du **mobilier urbain**, en poussant dans le sens d'une personnalisation porteuse d'identité, si nécessaire au travers d'une création artistique ;
 - de la **mise en scène nocturne** du cadre urbain, au travers d'une exploitation ambitieuse de la lumière ;
 - de la **structuration de la trame urbaine** (un grand boulevard à l'est des voies ferrées, derrière les Brotteaux et la Part-Dieu, des évolutions du quartier de l'Industrie à Vaise,...) ;
- *Participation active au débat critique lors des concertations majeures* (P.O.S, projet de tramway, opération d'urbanisme au Confluent, Règlement local de la publicité à Lyon, Groupe de travail sur la reconversion du site de l'Antiquaille ...).

LA PRISON MONTLUC

Patrimoine des heures sombres - un lieu de mémoire.

Face au Fort du même nom, la prison MONTLUC offre, depuis 1921, ses longs et hauts murs au regard du passant qui emprunte les rues Jeanne Hachette et du Dauphiné dans le 3ème.

En contrebas du pôle d'enseignement de l'Université Lyon 3 - Jean MOULIN (ancienne Manufacture des Tabacs), la prison fut pendant l'occupation, réquisitionnée par les nazis. Sous leur seule autorité et dans des conditions inhumaines, des milliers d'hommes et de femmes, habitants de Lyon et de sa région, y furent entassés parce que résistants, juifs ou rafles.

Un grand nombre d'entre eux périrent, fusillés sur le stand de tir du camp de la Doua, à Bron, en rase campagne, ou dans un camp de concentration ou d'extermination.

Toujours établissement pénitentiaire, MONTLUC, est en 2003, le lieu de détention de 90 femmes.

Avec le projet de modernisation des prisons françaises, la question du site se pose. Bien placé, il suscite nombre de convoitises. L'association des rescapés de MONTLUC, souhaite le classement de la prison au titre des Monuments Historiques, puis sa transformation en musée avec installation d'une chaire internationale des droits de l'Homme.

Georges TASSANI
Président de l'Association des rescapés de MONTLUC



*Plaque commémorative apposée à l'entrée de la prison MONTLUC
(photographie Josette MAILLON)*

UN GRAND LYON "ÉCLAIRÉ", POUR MIEUX RAYONNER ENCORE.

Si le Plan Lumière de la Ville de Lyon a fait ses preuves, il est grand temps, aujourd'hui, d'organiser et de structurer une politique de même type sur l'ensemble du Grand Lyon, pour conserver une position avancée en terme d'image; favorisons alors des complicités, entre municipalités bien sûr, mais également avec le monde de l'entreprise.

Peut-on imaginer une grande cité européenne négligeant l'éclairage urbain sur son boulevard périphérique ?

Eh bien, non seulement on peut l'imaginer, mais en plus on peut le constater.

Il suffit d'utiliser quotidiennement notre "Boulevard de Ceinture" pour y mesurer des dysfonctionnements, sur des portions importantes, depuis des années.

Hors, au-delà de l'anecdote, il y a matière à réflexion, quand il s'agit d'une cité qui se targue d'avoir inventé le principe du "Plan Lumière", et même de l'exporter.

En effet, si les réalisations qui ont été pratiquées progressivement dans ce domaine, depuis plus de dix ans, font partie des acquis remarquables et incontestables, et si les différentes municipalités de Lyon ont inscrit ce chantier dans leurs plans de mandats respectifs et successifs avec une certaine continuité, une certaine cohérence et une certaine intelligence, il importe cependant d'analyser si la lumière est bien au rendez-vous partout de la même manière. Et dans ce sens, les déficiences chroniques des éclairages du Boulevard de Ceinture tiennent de l'aberration.

Quand on fait le tour de la ville avec ce même boulevard, on peut observer quelques enseignes lumineuses sur des des immeubles environnants, plus particulièrement dans les environs de Bron et de Vénissieux, dans un certain désordre. Elles laissent l'impression d'une ambition plutôt modeste.

Toujours sur le même boulevard, mais cette fois au nord, quand on aborde les environs de Villeurbanne ou le pied des balmes de Rillieux ou de Caluire, les vis à vis ressemblent plutôt à de grands trous noirs, bien éloignés de la féerie du centre de Lyon.

Visiblement l'agglomération apparaît bien contrastée.

Si un peu de contraste peut-être d'une certaine manière nécessaire localement pour que la mise en scène soit réussie, avec une valorisation de certains édifices ou monuments, les grandes zones perdues dans une nuit généralisée ne laissent pas une impression positives de la qualité urbaine, en particulier en matière d'accueil et de possibilité de repérage.

Alors, que pouvons nous préconiser pour améliorer cette situation ?

Un premier souhait serait de sentir une certaine complicité des municipalités du Grand Lyon pour que le spectacle urbain soit maîtrisé à l'échelle de l'Agglomération pour laisser un sentiment d'équilibre.

S'il apparaît assez évident que le cœur de la Cité mérite plus de densité lumineuse du fait des concentrations de patrimoine, d'activité commerciale, ou encore d'animation, il n'est pas très judicieux de négliger les zones plus excentrées.

Le site de Lyon offre par exemple un cadre particulièrement favorable avec son arc de collines et de balmes. Ces surélévations permettent ainsi de donner des points de repère faciles à observer depuis toute la ville basse (Presqu'île et Rive gauche du Rhône).

Mais au-delà de Saint-Irénée côté Sud, ou du fort Saint Sébastien à la Croix Rousse côté Nord, cet avantage n'est pas exploité ; voilà qui est bien dommageable.

Si peu de patrimoine se prête à une mise en valeur au-delà de ces limites lyonnaises, n'y a-t-il pas d'autres façons de participer à la mise en scène sur ces balmes de Saint-Foy ou de Caluire ?

Nous avons par exemple, suggéré en son temps l'édification d'un signal lumineux sur les hauteurs de Montessuy, au-dessus de Saint-Clair, face à la Cité Internationale.

Une animation minimum de ce site favoriserait l'image de Caluire et un vis à vis plus visible, plus remarquable et plus vivant laisserait une impression de meilleure intégration de la Cité Internationale dans la ville, toute perdue qu'elle est aujourd'hui entre le trou noir de la Tête d'Or et celui du fleuve et de la balme qui lui fait face.

Ce signal donnerait par ailleurs un point de repère dans l'horizon depuis le centre de Lyon, dans la direction du Nord.

Comment ne pas imaginer alors la possibilité de réaliser ce signal simplement, mais efficacement, sur la place Laurent Bonneval de Caluire, qui surplombe heureusement le Rhône au nord de la Cité lyonnaise ?

On peut se poser le même type de question quand il s'agit de la balme de la Mulatière-Sainte-Foy, face au site du Confluent, que l'on veut rayonnant; quel aspect nocturne veut-on donner à ce vis-à-vis du futur pôle ludique ?

Imagine-t-on le laisser vide d'animation lumineuse ?

Alors, comment réussir à associer ces communes à cette féerie de façon concertée ? Comment faire en sorte que les différentes Municipalités jouent la même pièce pour le plus grand plaisir du visiteur, que ces limites administratives doivent laisser bien indifférent, alors que le spectacle complet ne peut que le réjouir ?

Une deuxième voie de réussite nous semble possible au travers d'une autre complicité ; nous suggérons cette fois que le Grand Lyon exploite avec astuce un plan d'occupation de la Publicité, mais également un plan des enseignes lumineuses.

Cette complicité doit être cette fois tournée vers les professionnels de la Publicité, sans doute, mais aussi, plus généralement vers les entreprises, en s'appuyant sur la promotion de leurs images.

Suite en page 4 ➔

UN GRAND LYON ÉCLAIRÉ.

Suite de la page 3.

Que ce soit en pleine ville, en exploitant certains supports adaptés (par exemple les murs aveugles comme la place du Bachut), ou que ce soit un peu plus en périphérie (par exemple à proximité du boulevard de ceinture), en utilisant dans ce cas des supports géants spécifiques, comme savent le faire certains centres commerciaux, les enseignes lumineuses pourraient alors être implantées en des points stratégiques (grandes croisées, près des grandes entrées de ville...).

Outre qu'ils permettraient de valoriser la présence de certaines grandes entreprises lyonnaises avec une certaine dynamique de communication, ces signaux offriraient, dans le même temps, des points de repère ; ils participeraient

à l'animation de l'agglomération d'une façon moins anarchique et peut-être plus efficace.

Ce serait une occasion de faire participer les entreprises en question à l'investissement et aux frais de fonctionnement de certains de ces pôles de lumière ; Ces ensembles pourraient faire l'objet d'une certaine créativité dans la définition et l'architecture des structures porteuses et dans la composition lumineuse.

On peut imaginer une organisation sur l'ensemble de notre environnement urbain, à la fois spectaculaire et maîtrisée, à la fois ludique et communicante, à la fois signalétique et promotionnelle.

Alors notre agglomération pourrait se montrer accueillante dès ses portes de ville, là où elle n'offre que de larges perspectives vides et obscures.

Alors notre cité pourrait se transformer en constellation bien au-delà de son centre ville.

Alors notre ville pourrait-elle garder une avance d'image, si nécessaire dans la grande compétition de notre époque.

Mais cette réussite n'est possible qu'à la condition que s'élabore une vraie politique d'agglomération et que l'on sorte de la gestion clocher par clocher.

Il existe une structure qui s'appelle le Grand Lyon.

Faisons de cette institution un régime éclairé, au service de la lumière et du rayonnement.

Jacques BONNARD.

UN PALAIS SCOLAIRE À SAUVEGARDER.

Notre ami Jean Puygranier évoque, pour nous, ce que fut la grandeur du "Palais scolaire" élevé à la fin du XIX^{ème} siècle pour accueillir l'Ecole Normale d'Institutrices, inaugurée par Sadi Carnot.

Un plaidoyer pour rendre à la solennité républicaine de ce palais de "L'Instruction Publique", ses lettres de noblesse.

Les promeneurs lyonnais d'une âge se souviendront d'avoir croisé, aux heures vespérales, les petits groupes, en procession, de *jeunes demoiselles bien comme il faut - des nonottes* - qui convergeaient à allure grave, en retour de leurs *sorties dominicales*, vers le 80 du boulevard de la Croix-Rousse. Jusqu'aux années 1980, l'élégance aristocratique et sévère de *couvent laïque* qu'était encore l'École Normale d'institutrices n'avait jamais étonné aucun voisin. Et pourtant...

Mais le but avoué n'était-il pas, pas dans le cadre d'une république proclamée, à peine échappée aux pré-tensions monarchisantes, de surcroît dans un département volontiers défiant envers toute *nouveauté parisianiste*, de soustraire l'éducation des jeunes générations républicaines au monopole éducatif clérical. D'où la conception d'une scolarité attentives des futures mères de familles confiées à des institutrices soigneusement instruites.

C'est en application des lois scolaires de 1880-83 que les Conseils Généraux entreprirent la construction des Écoles Normales primaires à la charge des finances départementales. Dans le contexte politique local de l'époque, la majorité du Conseil Général du Rhône attacha un soin particulier à l'élaboration de ce que ses adversaires désigneraient sous le vocable, à dire vrai flatteur, de *palais scolaire*. De fait, le projet présenté, après de longues études préparatoires, lors de la session extraordinaire du Conseil des 23 et 24 décembre 1878 (choix de dates non moins symboliques pour une naissance !) n'était rien moins qu'ambitieux.

Le site choisi, à l'emplacement des anciennes fortifications du nord de Lyon (leur démolition céda la place à l'actuel boulevard de la Croix-Rousse, ancien chemin de la Citadelle puis boulevard de l'Empereur), théâtre de luttes ouvrières et républicaines illustres et encore présentes dans les mémoires des édiles de l'heure (1831-34-48), présentait, sur le plan technique des avantages ; << le sol est bon, le sous-sol solide, l'eau facile à se procurer, la vue belle, l'exposition salubre, une grande proximité de l'intérieur de la ville...>>.

Suite en page 5 ⇨



Portail de l'entrée de l'E.N.I

Au-dessus du portail, les armoiries des seigneurs de la Tourette

(Document ENF LYON - Centenaire de l'École Normale d'Institutrices de Lyon)

UN PALAIS SCOLAIRE À SAUEGARDER - Suite de la page 4.

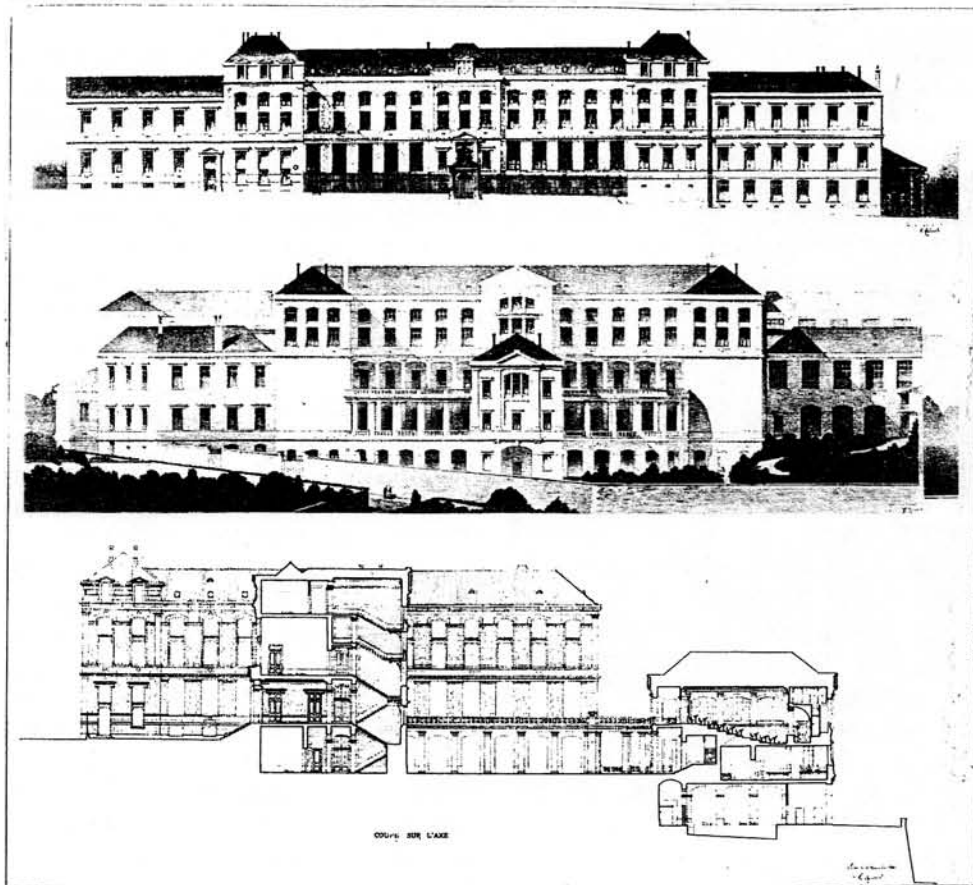
Tout est dit ! Ajoutons que le clos Champavert avait déjà été apprécié par la riche bourgeoisie lyonnaise puisqu'il avait servi de cadre à l'ancienne demeure et clos des Tourettes (d'où le nom de la rue attenante).

Le Conseil Général choisit le projet de l'architecte Philippe GENESTE. Le devis s'élevait à un million de francs 1883 (chiffre à multiplier au moins par 15, un siècle plus tard ; par combien aujourd'hui ?) pour...90 normaliennes prévues.

Qui parlera encore *d'efforts sans précédents* ? Outre les bâtiments de l'École Normale proprement dite, étaient prévus ceux d'une école annexe (d'application) et d'une classe maternelle (nommée alors *salle d'asile*) attenantes. La construction menée à terme en trois ans de 1885 à 1888 fut inaugurée par le Président de la République, Sadi CARNOT, le lundi 8 octobre 1888.

Artiste accompli, nul doute que l'architecte n'ait eu à l'esprit la valeur pédagogique de l'exemple. À preuve le déplacement du remarquable portail, édifié vers 1630 en style fin XVIème-début XVIIème, primitivement entre cour et jardin, et majestueusement reconstruit à l'entrée de la cour d'honneur ouverte sur le boulevard. Classé monument historique, il présente une grande arcade en plein cintre, à bossages saillants, flanqué de deux colonnes (en granit antique ; bases en pierre de Tournus) soutenant l'entablement.... Au-dessus, un grand tableau est supporté par deux consoles renversées. Le tableau présente l'ancien écusson des anciens seigneurs croisés de la Tourette, timbré d'un casque portant des lambrequins *et sa pitié pour cimier*. << Sur une banderole, la devise "Mihi non sum natus" (je ne suis pas né pour moi) et l'emblème du pélican qui se déchire les flancs >> (Le pélican avec sa *pitié* est, en héraldique, la représentation du dévouement paternel). Nous sommes en pleine forêt des symboles...La face interne, de moindre intérêt propre car détériorée, sert de présentoir à diverses pièces archéologiques découvertes sur les lieux lors des travaux.

L'architecte a utilisé la pente du terrain pour construire sur la façade arrière et méridionale, une terrasse fermée par une colonnade qui enserme le bâtiment de l'amphithéâtre.



DESSINS D'ARCHITECTE 1882

L'École Normale d'Institutrices de Lyon, le "Palais scolaire", ainsi dénommée par les détracteurs de l'enseignement populaire. Architecte Philippe GENESTE

On jouit, depuis cette terrasse, d'une vue absolument superbe sur la ville, la colline de Fourvière et le petit jardin arboré prévu pour la détente des élèves.

La disposition des lieux répondait aux critères de l'époque : une double exigence de solennité républicaine (troisième du nom...) et de fonctionnalité. Le grand hall d'entrée, par exemple, soutenu par des colonnes, bien éclairé, débouche sur l'escalier à double révolution.

Les salles de cours sont étonnamment vastes, la bibliothèque luxueuse. Les privilégiés (?) admis à fouler le plancher, classé, du bureau de la directrice devaient impérativement emprunter *les patins*. On avait prévu grand, beau...et pensait-on pour longtemps. Si longtemps même que, durant un siècle, le magnifique bâtiment abrita, à la satisfaction de tous, des générations de normaliennes, pour trois, puis quatre ans. Notons toutefois, pour la mémoire, deux épisodes douloureux et dramatiques. De 1914 à 1918, la maison se transforma en hôpital militaire à l'instar de plusieurs grands lycées lyonnais. Nous n'oserions affirmer que les lieux furent toujours adaptés aux exigences sanitaires, du

moins les malheureux blessés y trouvèrent un calme idyllique après les affres du front ou des tranchées.

Plus tard, de novembre 1942 à août 1943, la maison mua, en caserne pour l'armée d'occupation allemande. L'enfant qu'était alors le rédacteur se souvient avoir été tiré par la main énergique de sa mère alors qu'il regardait, intrigué, les *soldaten* faire des manoeuvres de mise en batterie ou de *l'ordre serré*, sur le Clos Jouve voisin encore, et curieusement, à l'état de terrain vague.

Revenue à sa vocation, l'ENF retrouve sa superbe jusqu'en 1983. Les locaux sont alors définis comme un éta-blissement d'enseignement supérieur, l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM).

Il ne nous appartient pas de juger de l'adaptation du bâtiment à ses nouvelles fonctions. Les choix politiques et la philosophie éducative ont évolué en quelques cent vingt années. *L'instruction Publique* a cédé la place à *l'Éducation nationale*.

Suite en page 6 ⇨

UN PALAIS SCOLAIRE À SAUVEGARDER... Suite de la page 5.

Constatons que le bâti semble connaître de graves problèmes d'entretien si bien que la rumeur puis la presse se sont faits l'écho de constats alarmants des visites de la commission municipale de sécurité. Si tant est que, le 8 janvier 2002, la dite commission *concluait sévèrement sa visite à la Tourette* (Le Progrès du 6 juin 2002) et le journal de citer les propos d'une enseignante : << Nous avons l'impression d'être des locataires d'un très bel endroit que le propriétaire laisse se dégrader >>.

Électricité non conforme, *pierres qui tombent, ces 11 000 m2 ne sont plus adaptés*, note aussi Lyon Figaro du 28 mars 2002. Les avis sont unanimes et décision est prise de limiter la capacité d'accueil du Centre à 300 stagiaires au lieu de 900 précédemment (qu'on se rappelle des 90 pensionnaires... en 1883 !). La menace de fermeture du site est brandie.

Le Conseil général du Rhône avait bien signé, en 1991, une convention par laquelle il s'engageait à assurer les travaux d'urgence et ceux de conservation et d'amélioration des locaux. Pour des raisons pécuniaires évidentes, il faut bien constater que malgré les avis alarmistes de la Commission Municipale de sécurité, aucune restauration conséquente n'a été à ce jour entreprise.

Que va devenir la belle pièce de patrimoine du Palais scolaire des Tourettes ? << Au Conseil Général comme à la Mairie, chacun semble attendre (la) fermeture définitive...>> peut-on lire sur un communiqué rédigé par un collectif de défense. La presse a évoqué l'accueil de la Maison de la Boule, un siège national d'envergure international pour la fédération bouliste. Certains ont évoqué la transformation en locaux scolaires secondaires voire élémentaires, l'utilisation à des fins muséales, un relogement administratif... Nous nous garderons de formuler des choix.

Mais nous affirmons qu'il serait impensable de laisser se dégrader plus avant un édifice remarquable dont une partie est déjà classée monument historique et ce d'autant qu'il n'est peut être pas déraisonnable de penser à l'existence de visées spéculatives des investisseurs sur 15000 m2 en site superbe, dans un quartier par ailleurs en pleine restructuration et où les prix de l'immobilier flambent.

Jean PUYGRANIER

Sources :

- la plaquette éditée pour le centenaire de l'École Normale d'institutrices de Lyon par l'Amicale des Anciens et Anciennes élèves et notamment le remarquable historique rédigé par M. Guy Vincent, professeur à l'Université Lyon II ,
- le journal *Lyon-Figaro*, 28 mars 2002,
- le journal *Le Progrès*, 6 juin 2002,
- divers bulletins *Passage(s)* de l'IUFM de l'Académie de Lyon
- divers bulletins *La Roupane* de l'Amicale des Anciens et Anciennes Élèves des EN de Lyon.

VISITE DE L'HÔPITAL DE L'ANTIQUAILLE.

L'annonce de la fermeture de ce vénérable établissement, accroché au flanc de la colline de Fourvière, ne pouvait que nous interpeller. Une visite des lieux s'imposait ...

Notre association, apprenant que l'Hôpital de l'Antiquaille, perché sur la colline, allait cesser ses activités et fermer, sollicita et obtint des Hospices Civils de Lyon, le privilège de le visiter.

Un projet en vue de saisir l'opportunité de le découvrir ou redécouvrir, et d'emporter de lui un dernier regard avant sa reconversion... et pour s'interroger sur le devenir d'un domaine singulier.

Jeudi soir, 13 décembre 2002, nous étions très nombreux, dans la salle de réunion mise à notre disposition par la Direction de l'hôpital.

Cette même Direction, confia à Soeur THOMAS, de la Communauté religieuse de l'hôpital, la mission de nous guider.

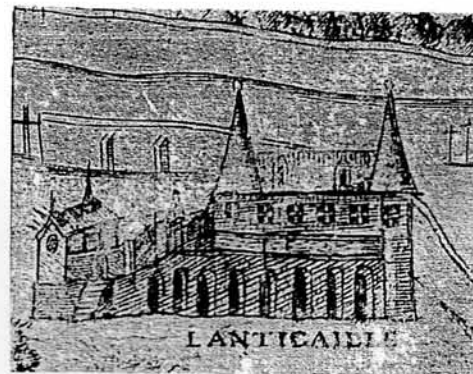
Notre guide nous rappela qu'en l'An 43 avant J-C, les légions de Jules César, s'installèrent sur la colline et aidèrent Munatius Plancus à fonder Lugdunum d'où elles partiront conquérir les Gaules. Au IIème siècle, les missionnaires de l'Église d'Orient atteindront la capitale des Gaules.

L'un deux, Saint-Pothin, sera le premier prêtre et évêque lyonnais.

Sur les flancs et au pied de la colline s'élèveront des quartiers qui auront pour noms Saint-Paul, Saint-Jean, Saint-Georges, Saint-Just, Saint-Irénée et Sainte Foy ; Lyon, grande ville catholique était née.

Au XVIIème siècle, les religieuses de la Visitation édifièrent, sur l'emplacement de la maison de Pierre Sala, qui apparaît sur un plan du milieu de XVIème siècle, un couvent. En ce lieu de méditation, elles ouvrirent un hospice qui, avec les développements de la science et les avancées sociales, devint hôpital.

Soeur THOMAS nous conduisit dans la cour du Cloître où nous découvrons un péristyle et des façades, appartenant au XVIIème et au XIXème siècles. Leurs styles s'imbriquent l'un dans l'autre, sans précaution ornementale ; de l'architecture à l'état brut...



La demeure de Pierre Sala
Plan scénographique du XVIème siècle
(Archives municipales de Lyon)

Les colonnes du péristyle portent des plaques commémorant la générosité de donateurs, en faveur de l'hôpital. Elles sont la mémoire d'un temps, encore proche, où la santé publique dépendait de la charité...

Seront-elles sauvegardées après la fermeture de l'hôpital ?

Suite en page 7 ⇨

LA VISITE DE L'HOPITAL DE L'ANTIQUAILLE.

Suite de la page 6.

De la cour du cloître, un escalier nous conduit à la crypte Saint-Pothin (1).

Le style "mauresque" dans lequel cet escalier a été construit, à la fin du XIXème siècle, est inspiré de celui de la toute proche Basilique de Fourvière. Ils ont été édifiés dans le même temps et par les mêmes bâtisseurs.

La crypte est constituée de deux espaces. Le premier, la crypte proprement dite, d'une centaine de mètres carrés environ, est formée de deux voûtes d'arête en plein cintre, très basses et dont la configuration reproduit la croix grecque, rappelant que l'Eglise de Lyon est fille de l'Eglise d'Orient.

Ce lieu est dédié aux martyrs, victimes de la répression qui s'abattit sur les premiers chrétiens de notre cité.

De remarquables fresques murales, en mosaïque, représentent les martyrs par groupes, constitués selon les formes de supplice qu'ils subirent.

L'une d'elles montre Sainte-Blandine marchant en tête de ses compagnons. Une autre est réservée à Saint Pothin.

Les voûtes, comme le sol, ont reçu un revêtement polychrome de mosaïque ornementé de motifs géométriques.

Les colonnes, revêtues de marbre, portent, gravés, les noms des martyrs.

Au sol, une ligne rouge délimite un espace. Soeur THOMAS nous explique qu'elle matérialise le tracé des fondations d'un des cachots dans lesquels étaient jetés et entassés les martyrs.

L'ensemble décoratif de la crypte est d'une grande qualité artistique, soulignant l'attachement que la communauté catholique lyonnaise portait à ce lieu.

Hélas, l'harmonieuse polychromie de la crypte, bâtie il y a tout juste un siècle, souffre des outrages du temps. Des pans entiers de fresques sont rongés par l'humidité et le salpêtre.

Qui prendra les mesures urgentes pour sauvegarder ce chef-d'oeuvre?

(1) Voir "La prison de Saint-Pothin à l'Antiquaille" par M. André MAYNARD Bulletin SEL de septembre 1994.

Une étroite porte relie la crypte au cachot. Nous entrons, ici, dans le lieu regardé comme étant celui où est née la chrétienté à Lyon. Il se présente comme une salle voûtée, bâtie à partir d'un assemblage très rustique de pierre éclatée et soutenue en son centre par une colonne habillée d'une grille la protégeant des fidèles tentés d'en arracher un morceau, pour en faire une précieuse relique...

De cette salle part une galerie maintenant murée. Elle aurait pu communiquer avec le palais du gouverneur romain où se décidait le sort des martyrs.

Une étroite niche creusée au pied de la voûte et dans laquelle coulait jadis une source, aurait été l'endroit précis où Saint-Pothin aurait succombé, étouffé sous le nombre des martyrs jetés ici.

La présence d'un autel et de prie-dieu, indique que nous sommes dans un lieu consacré au recueillement.

Soeur THOMAS, après avoir relaté le parcours de Saint-Pothin, missionnaire venu de l'Eglise de Smyrne, précise qu'il n'existe pas de document authentifiant, lieux et faits. Cependant, légende, mémoire, configuration des vestiges, concourent à désigner ce lieu comme un cachot ayant appartenu au palais du gouverneur romain d'alors.

Notre ami, André Maynard, nous expliquera dans un exposé historique, que ce caveau, naguère, vit se recueillir les papes Urbain VII et Pie VII, les rois de France Louis XI, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV. Anne d'Autriche, y est venue plusieurs fois.

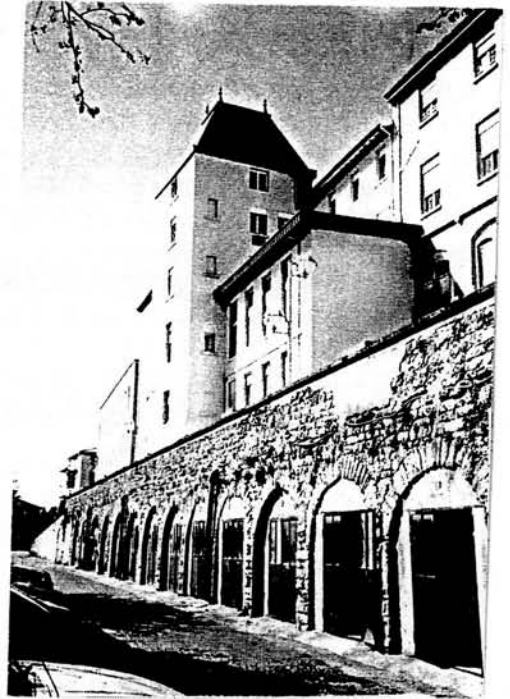
Notre guide, nous ouvre un autre lieu singulier de l'Hôpital : la chapelle.

Elle contraste avec la crypte par son austérité. Le regard porte sur l'enduit de ciment qui revêt uniformément la voûte plein cintre croisée d'ogives. Nulle recherche de mise en valeur de matériaux n'est perceptible. Ni fresque, ni peinture, ni iconographie viennent la décorer.

Ce dépouillement, confère à la chapelle une certaine beauté.

La visite nous mène, sous la façade de l'hôpital, à l'emplacement où la maison de Pierre Sala dominait Saint-Jean.

Le couvent, au fil du temps, s'est étendu. La façade regardant la ville, porte la marque de chaque extension, de son époque, de son architecte.



Façade côté est de l'hôpital de l'Antiquaille s'élevant à l'emplacement de la demeure de Pierre Sala (photo SEL)

De la maison de Pierre Sala, subsiste l'alignement d'arcades apparaissant sur le plan du XVIème siècle.

Du débat qui prolongea la visite, s'éleva l'idée que ce domaine devait être préservé d'une opération immobilière qui altérerait l'image paysagère et culturelle de l'emblématique colline.

Le Président Jacques BONNARD, précisa que SEL était représentée au sein du groupe de réflexion formé par la SACVL (Société Anonyme de Construction de la Ville de Lyon) en charge de la reconversion du site de l'Antiquaille...

Groupe, auquel SEL a été invitée à se joindre pour apporter sa contribution au débat sur l'avenir de l'Antiquaille.

Un souhait fort émergea de l'ensemble des visiteurs : celle de la sauvegarde des lieux contre le vandalisme qui atteint de manière généralisée tout ensemble immobilier tombé en état de friche.

Nous remercions vivement les Directions des Hospices Civils de Lyon et de l'Hôpital de l'Antiquaille qui nous ont permis cette visite ainsi que notre guide, Soeur THOMAS, dont nous avons apprécié sa grande sensibilité dans la présentation de ce haut lieu de notre cité.

Raymond MOTTE

LA REVUE DE PRESSE (de novembre 2002 à mai 2003).

- GRANDS PROJETS -

- "Pôle de loisirs de LYON-CONFLUENCE : << Le choix de l'audace >>" Un comité de sélection, réuni autour de Gérard Collomb a choisi l'équipe qui sera chargée de construire le pôle de loisir de Lyon ConfluenceP. 21-12-2002.
- "De 15 à 20 ans pour tisser le <<Carré de la Soie>>" La première phase du chantier de ce pôle de loisirs villeurbanno-vaudois, considéré par la Communauté urbaine de Lyon comme l'un des quinze grands projets de l'agglomération, pourrait démarrer en 2005.....P. 16-11-2002.
- "Part-Dieu : un nouvel immeuble de bureaux en 2004 " . Construit rue de la Villette, Le Dauphiné-Part-Dieu, nouvel immeuble de bureaux sera achevé en mars 2004.....P. 25-01-2003.
- "Musée des Confluences : les choses avancent " . Le projet du musée pour lequel le Conseil général du Rhône s'apprête à déposer une demande de permis de construire, nécessite la démolition de l'actuel boulodrome installé au Confluent. Les travaux sont programmés en 2004. Le nouveau boulodrome viendra prendre place sur le site de la Porte de Lyon, à Dardilly.....P. 16-01-2003.
- "La nouvelle vocation de l'Hôtel-Dieu". Invite les Lyonnais à se réapproprier <<un site présentant un enjeu urbain fondamental>>. C'est l'objectif du plan de réaménagement de l'Hôtel-Dieu proposé par Jérôme Vital-Durand.....P. 05-12-2002.
- "Une nouvelle vie pour les Subsistances".....P. 22-03-2003.

- GRANDS TRAVAUX -

- "Le Théâtre des Célestins fait peau neuve". Dès juin 2003, d'importants travaux de rénovation seront réalisés sur un chantier qui devrait durer jusqu'à fin 2004.....P. 05-12-2002.
- "L'École Nationale du Trésor s'installe au fort Saint-Jean".P. 04-02-2003.
- "La place des jacobins, bel et bien promise à un aménagement".....P. 16-11-2002
- "Saga africaine pour le zoo du parc de la Tête d'Or". Le jardin zoologique va faire l'objet d'un important réaménagement. D'ici 2005, un tiers de sa superficie sera transformée en plaine africaine.....P. 16-02-2003.
- "Valéo Nord : la fin d'une friche". Le 8ème arrondissement devait relever le challenge de la reconversion de ses friches industrielles. Parmi elles, celles de Valéo Nord qui accueillera bientôt le futur hôpital privé Jean Mermoz....P. 16-01-2003.
- "Lyon Créatis...simo". Figure de proue du quartier de l'Industrie, la Villa CRÉATIS s'ouvrira en juin prochain aux organismes et entreprises de la filière textile-habillage.....P. 17-01-2003.
- "Tramway au Confluent : début des premiers travaux".....P. 15-05-2003
- "Esplanade du Dauphiné : le chantier débutera en mai".....P. 24-03-2003.

- CADRE DE VIE -

- "Les berges de Saint-Clair rendues au public". L'inauguration du parc de Saint-Clair a été l'occasion de constater l'achèvement de longs travaux. Quatre hectares accueillent désormais les promeneurs.....P. 11-11-2002.
- "Lyon retrouve ses berges". Réunie au Grand Lyon, une commission a désigné l'équipe chargée de requalifier les bas-ports de la rive gauche du Rhône.....P. 14-02-2003.
- "Coup de projecteur sur le palais du Commerce". Les façades du palais, place de la Bourse, vont être mises en valeur d'ici la fin de cette année par un éclairage adapté.....P. 13-02-2003.
- "La gare des Brotteaux démarre sa cure de jouvence". Imposant bâtiment de 160 mètres de long, l'ancienne gare des Brotteaux fait l'objet d'une réhabilitation. L'objectif de ces travaux qui s'achèveront en 2006 est de revoir les toitures et façades afin de remettre en valeur cet ouvrage dont certaines parties sont classées Monument Historique.....P. 16-02-2003.

- PATRIMOINE -

- "En voiture le patrimoine". Patrimoine Rhônalpin réédite le guide sur la mémoire industrielle réalisé avec la Fondation de l'Automobile Marius Berliet.....P. 29-12-2002.
- "Patrimoine : des États Généraux pour l'avenir " . Réunies à l'initiative de l'Union des Comités d'Intérêts locaux, de très nombreuses associations se sont penchées sur la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti, lors des États généraux du patrimoine du Grand Lyon.....P. 04-02-2003.
- "Parc Saint Georges : les archéologues remontent le temps".....P. 17-02 2003.
- "Cinéma : et le Musée Lumière fut ?" Il ouvrira le 20 juin prochain dans la villa des frères Lumière à Monplaisir...P. 15-04-2003.

"N.D.L.R : la lettre , "P". précédant la date, indique la source de l'information donnée : LE PROGRÈS.

Bernard FOUCHER

SAUVEGARDE & EMBELLISSEMENT DE LYON

Président Jacques BONNARD 34, rue Marc Sangnier 69300 CALUIRE TEL : 04 78 08 24 23	Secrétaire Général Raymond MOTTE 32, imp. de Grange-Haute 69540 IRIGNY TEL : 04 78 46 07 47	Trésorier Jacqueline SAPIN 16, montée Soeur Vially 69300 CALUIRE TEL : 04 78 23 26 49
--	---	---

Vous aimez votre cité ? Adhérez à :



**SAUVEGARDE ET
EMBELLISSEMENT
DE LYON**

Siège : MAISON RHODANIEENNE DE L'ENVIRONNEMENT
32, rue Sainte-Hélène. 69002 LYON.

COTISATIONS :
Membre ADHÉRENT :
25 Euros
Membre BIENFAITEUR ou
PERSONNE MORALE :
110 Euros
JEUNE - ÉTUDIANT :
10 Euros

CRÉDIT LYONNAIS
Agence Victor Hugo-Lyon
Compte N° 050230 B